

#Covid-19 #tracing #ContactCovid #gestionépidémie #tester-alerter-protéger

[Point de situation sur le contact tracing]
**L'Assurance Maladie adapte encore ses modalités de contact
pour remonter plus vite les chaînes de contamination**

Dix jours après son précédent point de situation et alors que la situation sanitaire continue de se dégrader avec 41 622 nouveaux cas de Covid-19 enregistrés hier en France, **l'Assurance Maladie dresse un nouvel état des lieux du contact tracing et des évolutions nécessaires pour adapter le dispositif à l'accélération de l'épidémie** et remonter toujours plus vite les chaînes de contamination.

Une mobilisation qui continue de s'intensifier pour faire face à la deuxième vague...

Au 23 octobre, le contact tracing mobilise plus de 9 000 ETP (équivalents temps plein) pour assurer la mission de contact-tracing 7 jours sur 7. Parmi ces ETP, plus de 3 500 ont été recrutés en contrat à durée déterminée pour renforcer les équipes de l'Assurance Maladie. Au total, **ce sont plus de 11 000 personnes** qui sont mobilisées sur cette activité de contact tracing.

... avec des indicateurs qui se maintiennent à un bon niveau même si la pression se fait plus forte

Depuis le lancement du dispositif le 13 mai dernier, **plus de 2,3 millions de personnes en France ont été identifiées et contactées par les enquêteurs de l'Assurance Maladie** (plus de 600 000 patients diagnostiqués positifs à la Covid et plus de 1,7 million de cas contact). La semaine dernière, **l'Assurance Maladie a réussi à joindre 94% des patients positifs et 88% des cas contact, maintenant ainsi un très bon niveau de couverture depuis le dernier point de situation.** 94% des patients zéro appelés le sont dans les 24 heures qui suivent la confirmation de leur diagnostic et 78% des personnes contact sont appelées dans les 24 heures suivant la confirmation du diagnostic du patient zéro auquel elles sont rattachées.

Toutefois, la charge de travail connaît une évolution rapide et importante, **avec une progression forte et constante du nombre de patients zéro et de cas contact**, ce qui a amené ces derniers jours l'Assurance Maladie à réaliser **plus de 100 000 contacts quotidiens, contre 20 000 en moyenne début septembre.**

Une course contre la montre qui doit être soutenue par de nouvelles modalités de communication avec les patients

Les niveaux actuels de circulation du virus amènent **l'Assurance Maladie à déployer actuellement de nouvelles modalités de contact avec les patients** afin de continuer d'informer au plus vite le plus grand nombre de personnes possible sur leur statut au regard de la Covid.

Deux axes ont été retenus pour garantir l'exhaustivité et la réactivité des contacts sortants :

- **maintenir et prioriser les appels téléphoniques sur les patients zéro** afin de réaliser le cœur de la mission de santé publique confiée au contact tracing : obtenir la liste de leurs contacts ;
- **assurer l'information par mail des personnes contact de 18 ans et plus détentrices d'un compte ameli** afin de les inviter à consulter leur messagerie ameli pour y trouver toutes les informations utiles : confirmation de leur statut de cas contact, règles à suivre concernant le dépistage, l'isolement ou l'arrêt de travail, numéro à appeler pour toute question. **Ces mails sont doublés d'une relance par SMS informant les personnes concernées qu'elles ont reçu ce message.** Parmi ces personnes, celles qui n'auraient pas consulté leur messagerie ameli sont contactées par téléphone dans les 24 heures par les enquêteurs sanitaires.

L'Assurance Maladie continuera de faire évoluer son dispositif pour faire face à l'augmentation extrêmement rapide du nombre de patients contaminés.

A propos de l'Assurance Maladie

Depuis plus de 70 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 20 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 16 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

Contact presse

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Céline Robert-Tissot : 01 72 60 13 37



Suivez notre actualité sur [Twitter](#) !